

Introduction

La première partie de la séance solennelle de rentrée académique a été consacrée à la collation du grade de Docteur *honoris causa* de l'Université de Liège à six savants étrangers, dont les titres ont été présentés par six collègues liégeois.

Sur proposition de la Faculté des Sciences :

- M. Francisco BOLIVAR ZAPATA, professeur à l'*Universidad Nacional Autonoma de Mexico*, présenté par notre collègue Joseph MARTIAL,
- M. Sjur REFSDAL, professeur à l'*Universität Hamburg*, présenté par notre collègue Jean SURDEJ,
- M. Ulrich SCHEER, professeur à l'*Universität Würzburg*, présenté par notre collègue Guy GOESSENS,
- M. Manuel VALVIDIA UREÑA, professeur à l'*Universidad de Valencia*, présenté par notre collègue Jean SCHMETS,

Sur proposition de la Faculté de Médecine :

- M. Ernest KNOBIL, professeur à la *University of Texas*, présenté par notre collègue Pierre LEFEBVRE,

Sur proposition de la Faculté de Médecine vétérinaire :

- M. Leland E. CARMICHAEL, professeur à la *Cornell University*, présenté par notre collègue Paul-Pierre PASTORET.

Au terme de la cérémonie, le Professeur CARMICHAEL a remercié l'Université de Liège au nom de la promotion.

Monsieur le Recteur,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'avoir été invité à remercier l'Université de Liège au nom de l'ensemble des personnes qui cette année ont été élues par le Conseil académique pour recevoir les insignes de Docteur *honoris causa*. J'ai accepté de le faire, en français, avec un réel plaisir.

Je crois me faire l'interprète de mes collègues choisis par l'Université de Liège en disant que nous sommes tous très fiers de faire désormais partie de cette prestigieuse institution, vieille de plus de cent soixante quinze ans. L'hommage qui nous est ainsi rendu, nous l'acceptons sans fausse modestie, car il émane de nos pairs, et l'estime des pairs est la seule monnaie qui ait cours dans les cercles académiques.

A titre plus personnel, cette reconnaissance me fait d'autant plus plaisir qu'elle concerne une discipline dont l'importance n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur.

J'ai en effet consacré l'essentiel de ma carrière scientifique à l'étude des maladies virales chez les animaux; je pense que ces travaux ont contribué à prévenir les souffrances d'espèces qui partagent notre vie depuis l'aube de l'humanité, et auxquelles nous devons beaucoup.

C'est pourquoi, même si les circonstances ne s'y prêtent pas tout à fait, je désire associer nos compagnons à quatre pattes aux remerciements que nous réitérons à l'Université de Liège.

Merci pour votre aimable attention.

Après avoir cité les membres de l'Université décédés pendant l'année académique écoulée, d'une part, au moment de la présentation du Professeur E. KNOBIL, Docteur *honoris causa*, d'autre part, le Recteur a évoqué brièvement la mémoire de deux grands disparus.

Marcel DUBUISSON

Comme chaque année, nous venons d'entendre les noms et les fonctions de ceux qui nous ont quittés depuis un an. C'est notre implacable tribut à la condition humaine. Cette évocation pourrait n'être que désespérante; elle est souvent tout le contraire. En effet, que d'exemples à retenir, que de tâches à poursuivre, que d'héritages à sauvegarder, que d'erreurs aussi à ne plus commettre, que d'illusions à abandonner ! De leur monde de silence, nos disparus nous font des leçons.

Il en est un que je veux citer cette année, car il est de ceux qui continuent à parler à toute l'Université de Liège : le Recteur Marcel DUBUISSON, mort il y a vingt ans, presque jour pour jour.

Lors du *Dies Natalis* de notre 175^e anniversaire, je rappelais son rôle fondamental dans la création du merveilleux domaine du Sart Tilman. C'était, disais-je, un homme de caractère et un homme du long terme. Je n'en dirai pas davantage en ce vingtième anniversaire, car il faut continuer d'attendre le temps des jugements sereins. Il y a encore trop de thuriféraires béats, comme il y a encore trop de critiques réducteurs de cet homme. La vérité est sans doute qu'il ne méritait, qu'il ne mérite, ni les uns, ni les autres. Patience, donc !

Je ne puis vous faire qu'une recommandation : relisez les *Mémoires* de Marcel DUBUISSON. Vous serez étonnés par le chemin parcouru en quelques décennies (bon ou mauvais chemin, vous en jugerez), par la lucidité prémonitoire de l'auteur et par la modernité de ses objectifs, dont beaucoup restent d'actualité et sont toujours à atteindre.

Paul FRANCHIMONT

Au moment de donner la parole à mon collègue Pierre LEFEBVRE pour présenter le Professeur KNOBIL, permettez-moi d'évoquer un instant le souvenir de celui qui avait la mission de cette présentation, le Professeur Paul FRANCHIMONT, dont les relations avec notre nouveau Docteur *honoris causa* étaient particulièrement étroites.

L'éloge que méritait Paul FRANCHIMONT a été et sera encore fait; je n'y reviendrai pas ici. Mais à un moment où nous ressentons concrètement sa douloureuse absence, il convient de rappeler qu'au-delà de son travail d'enseignant, de chercheur et de clinicien, accompli de manière exemplaire, au-delà de sa fonction de doyen de la Faculté de Médecine, il a été celui qui a achevé et mis en activité notre Centre Hospitalier Universitaire du Sart Tilman. En 1985, disposant de nouvelles ressources, je proposais au Conseil d'Administration de l'Université de lui confier la mission de parachever, d'occuper et d'activer les tours qui se dressaient désespérément vides sur notre domaine. Il y a mis le meilleur de lui-même, il a réussi, il a exercé, jusqu'à ce que ses forces le trahissent, les fonctions essentielles d'administrateur-délégué de l'hôpital.

L'Université de Liège et son CHU, le Pays de Liège aussi et les régions voisines lui doivent beaucoup. Il aura été un de ces personnages d'envergure, comme le fut Marcel DUBUISSON, qui marquent pour longtemps la vie d'une institution.

A l'époque, je présidais le Conseil d'Administration de l'hôpital. J'ai donc collaboré avec Paul FRANCHIMONT de la manière la plus étroite. En réalité, bien plus qu'un collaborateur exceptionnel, il fut pour moi, à l'occasion de nos tâches communes, un maître de vie.

Introduction du Recteur au discours de M. Philippe HENRY, étudiant à l'Université de Liège, Président de la Fédération des étudiants francophones (F.E.F.)

Il est banal, mais parfois utile, de rappeler que l'Université est une communauté dont les deux grandes composantes, celles que lui donnent son sens, sont, d'une part, les enseignants-chercheurs, d'autre part, les étudiants. A l'origine, le mot université désigne une association, une corporation. Dès le Moyen Âge, on trouve, soit des universités d'enseignants, qui se chargent d'attirer les étudiants, soit des universités d'étudiants désireux d'apprendre et qui recrutent leurs professeurs. L'*Universitas* (de *doctores* ou de *studentes*) organise le *studium*, l'apprentissage.

Les Etats centralisateurs, les administrations, les indispensables interventions publiques dans les budgets ont gommé toute cette tradition. Mais il est bon de revenir de temps à autre aux sources, à cette vie commune voulue par des gens désireux d'apprendre et par des gens reconnus capables d'instruire.

Les relations contractuelles entre les uns et les autres ne furent pas toujours faciles. Il arrivait que les enseignants soient exclus de toute décision importante de l'Université ou qu'ils soient remerciés — les étudiants ne les payaient plus — pour incapacité. Mon collègue Franz BIERLAIRE me rapportait qu'aujourd'hui encore, les étudiants de Dundee élisent un recteur qui n'est pas sans pouvoir sur la vie de l'Université. Peter USTINOV a rempli cette tâche il y a quelques années. Une formule latine résume bien l'esprit originel des relations étudiants-enseignants; un de ces derniers résumait ainsi son rôle envers les étudiants : *praesum et subsum* — je suis leur chef et leur serviteur ; je les dirige et je les sers.

Le dialogue des deux groupes fondamentaux de l'Université, je ne l'ai connu personnellement que sous deux formes, si l'on peut parler à leur sujet de dialogue. Ce fut, quand j'étais étudiant, son absence quasi totale, puis, il y a environ 25 ans, ce que l'on a appelé la contestation; dialogue, certes, mais souvent de sourds. Cette agitation a du moins eu le mérite, après sa phase aiguë, d'aboutir à une représentation, à une participation étudiante dans certains organes des universités. Mais soyons francs : à part quelques rarissimes contestataires systématiques et nostalgiques, et donc peu constructifs, une ennuyeuse apathie s'est rapidement installée.

Cela change, et il faut s'en réjouir, car nous avons affaire, semble-t-il, à un désir de vrai dialogue, comme aux temps lointains. C'est pourquoi je suis heureux d'accueillir à cette tribune Philippe HENRY, étudiant liégeois qui a présidé la Fédération de nos cercles étudiants et qui vient d'être élu Président de la Fédération des étudiants francophones (F.E.F.).



Discours de M. Philippe HENRY

Pour une participation responsabilisante

Madame et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Recteur,
Monsieur le Vice-Recteur,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Chers étudiants,
Mesdames, Messieurs,

Réforme des études universitaires, manifestations étudiantes, propositions du Secrétariat d'Etat à la Coopération, problèmes de financement... les causes ne manquaient pas, qui auraient pu trouver ici une tribune intéressante, et constituer ainsi le sujet de ce **premier** discours étudiant à notre rentrée académique.

Je ne m'éterniserai pas non plus davantage sur des problèmes logistiques et quotidiens tels que la surpopulation de certains auditoriums obligeant les étudiants concernés à arriver plus d'une demi-heure à l'avance, le problème des parkings payants au CHU pour les étudiants en médecine, le fait que le manque de locaux se fasse cruellement sentir, notamment pour de nombreux cercles étudiants, ou encore la problématique de l'édition des syllabi, remplacés par certains professeurs peu scrupuleux par de véritables livres de librairie, avec prix à l'avenant.

Ces inquiétudes nous ont d'ailleurs amenés à demander la création d'un conseil des affaires étudiantes, réunissant étudiants et autorités pour résoudre ce type de problèmes très concrets mais néanmoins préoccupants.

Ceci dit, nous avons plutôt choisi de vous donner notre opinion quant au rôle de l'Université et à la place que devrait y trouver l'étudiant; et aussi quant aux responsabilités de ce dernier.

C'est une coïncidence que ce premier discours fasse suite aux mouvements étudiants un peu bruyants du printemps dernier. Et cela me donne une occasion d'essayer de redéfinir — tout en allant à l'essentiel — les objectifs de ce mouvement.

Synthétiquement, on peut dire que le mouvement étudiant s'articule autour de deux grands axes : la démocratisation et la qualité de l'enseignement.

Par démocratisation, nous entendons une égalité d'accès pour tous à l'enseignement et aussi à la réussite, mais aussi beaucoup plus que cela : il s'agit d'une vision différente de la manière dont devrait être dispensé l'enseignement, une démocratisation des cours en quelque sorte. Cela passe bien sûr par une remise en cause du rôle du professeur; non que nous remettons en doute ses capacités et connaissances techniques, mais nous lui demandons de les mettre au service de la formation, au sein d'une perpétuelle remise en question, plutôt que d'assujettir l'étudiant à un savoir déjà construit et rigide. Concrètement, cela passe sans doute par : moins de cours magistraux au profit de discussions, des confrontations entre plusieurs techniques ou tendances autour d'un même problème, un certain nombre de travaux de groupes, notamment. Mais priorité des priorités, cela demande de placer l'enseignement au centre des préoccupations du corps professoral. Evidemment, c'est ici que prend tout son sens ce mot entendu dans la bouche d'un professeur, (je cite) : "L'Unif, c'est bien; dommage qu'il y ait les étudiants".

Par qualité, nous entendons bien sûr la qualité technique de la formation (technique au sens large), mais aussi la manière dont l'enseignement incite l'étudiant à s'ouvrir sur le monde, à s'interroger sur le but de son action, à avoir des contacts avec les autres Facultés, à pouvoir formuler des hypothèses, simplement à se prendre en charge.

Tel que défini, l'enseignement que nous demandons ne peut être que plus exigeant, mais exigeant différemment.

Et ce n'est qu'au travers de ces deux grands principes — démocratisation et qualité — que la participation étudiante prend tout son sens.

Participation, voilà un terme bien galvaudé. Synthétiquement, on peut le définir comme étant la manière dont l'étudiant s'implique dans sa formation et son institution.

Il ne s'agit donc pas ici de réduire la participation à la représentation des étudiants dans les différents niveaux de pouvoir, et aux moyens attribués aux organisations représentatives pour réaliser leurs objectifs; il s'agit aussi de l'implication de chaque étudiant dans sa propre formation.

Citons quelques exemples pour illustrer ce tableau :

- Combien d'étudiants de candis se sont déjà rendus dans une bibliothèque de l'Université ?
- Combien de jeunes diplômés ont-ils été confrontés — ne fût-ce qu'une fois — à des étudiants d'une autre Faculté que la leur, pour discuter d'un même problème ?
- Combien de temps dans la formation est consacré au travail personnel par rapport à celui consacré à l'assimilation d'une matière ?

On reproche régulièrement au mouvement étudiant d'être théorique, idéaliste ou utopiste, c'est selon. Idéalistes, nous le sommes certainement; utopistes, nous nous en défendons. Quant à l'aspect théorique, soyons dès lors très concrets, et **formulons cinq propositions précises en matière de participation étudiante** :

1. l'organisation d'une information complète des nouveaux étudiants sur leur environnement à leur arrivée à l'Université;
2. la mise à disposition de moyens pour la formation des délégués;
3. la mise sur pied d'une évaluation pédagogique régulière et généralisée de l'enseignement, par les étudiants et en collaboration avec l'institution;
4. le développement de rencontres ou de travaux de groupes interfacultaires, permettant d'éclairer un problème simultanément sous tous ses aspects; par exemple dans le cadre d'un mémoire de fin d'études;
5. l'association des étudiants aux événements de leur université; à titre d'exemple, combien sommes-nous aujourd'hui dans cette salle ? Non pas que les étudiants n'aient pas été invités, mais a-t-on seulement réservé des places à leur intention ?

Au niveau étudiant, nous sommes également stupéfaits de constater la différence d'évolution entre le monde de l'Université et celui des entreprises. Si bien sûr — et je pèse ici mes mots — il est exclu de comparer ces dernières aux universités en ce qui concerne les objectifs, les intérêts et les motivations, il n'en reste pas moins qu'elles se tournent progressivement vers de nouvelles méthodes de travail, basées sur des conceptions révolutionnaires d'organisation, de qualité et de relations humaines dont l'Université ne devrait avoir aucune honte à s'inspirer. Bien au contraire, si la préoccupation de l'universitaire doit rester l'enseignement et la recherche, il doit tout faire pour augmenter son efficacité dans la réalisation de ces objectifs.

Parallèlement, il est étonnant que des recherches très intéressantes soient menées en pédagogie, que des expériences différentes et concluantes soient conduites dans d'autres pays (européens ou non), et que, dans les faits, peu d'entre elles soient réellement appliquées à notre enseignement. Il en est ainsi, par exemple, de la notion de modules de cours capitalisables, permettant de se réorienter facilement entre les différentes sections, mais surtout de pouvoir construire — dans une certaine mesure bien sûr — son propre programme de formation, avec un rythme approprié.

Comme vous le voyez, le thème de ce discours n'est pas très original : il a été développé par d'autres en d'autres lieux, semblant toujours rallier hypocritement la majorité des voix; hypocritement, car il reste fondamentalement marginal dans les faits. Si des professeurs et des assistants — il y en a et nous en connaissons — font des efforts pour ne pas axer leurs cours seulement sur la maîtrise des connaissances, mais aussi sur l'éthique de ce qu'ils enseignent, il n'en reste pas moins que la philosophie du cursus universitaire — et cela dans toutes les universités de la Communauté Française — n'est pas très flexible, ni tournée vers les réalités du monde. Autrement dit, quelle que soit la discipline d'études, il ne suffit pas d'apprendre comment on peut réaliser certaines choses, mais aussi quand et surtout pourquoi on les réalise. Il est également indispensable de saisir la complémentarité des différentes disciplines.

Et c'est peut-être pour cela, Monsieur le Ministre, que c'est la première fois, comme vous dites, que des étudiants s'intéressent au financement de leur université; rectifions le tir une fois pour toutes : indépendamment de la revendication indispensable d'un refinancement de notre enseignement, les calculs budgétaires et comptables ne sont pas notre tasse de thé, nous refusons même de nous enfoncer dans ce genre de débat techniciste où le mouvement étudiant — face à de colossales administrations — n'a aucun moyen de débat réel. Mais si nous voulons intervenir, c'est parce que la manière dont est financée notre Université influence directement — et c'est normal dans le contexte budgétaire que nous connaissons — la manière dont est organisé et dispensé l'enseignement.

La Fédé — au sein de la Fédération des étudiants francophones — propose de nombreuses pistes pour trouver de nouvelles recettes, ou alléger les dépenses : nous ne pourrions comprendre qu'elles soient définitivement écartées, sans explication valable.

Et je me permets de compléter encore cet appel au dialogue : chacun d'entre nous a pu lire et entendre les conclusions du monde politique face au désintérêt des jeunes — et moins jeunes, d'ailleurs — devant la chose publique et l'intérêt sociétal. Mais ne faut-il pas alors, justement, répondre à l'appel lorsque ceux-ci se structurent en organisation représentative et font des propositions aux décideurs politiques ? Ou devrions-nous en déduire que si les réponses ne furent pas, c'est peut-être que nos propositions ne sont pas si stupides, mais simplement dérangeantes ?

Outre un possible décret sur le financement, l'année académique qui commence sera également marquée par un grand travail de concertation entre les différentes universités de la Communauté Française. En effet, la réforme dite des grades académiques, votée fin juin malgré la contestation étudiante, mais amendée dans notre sens sur plusieurs points, va devoir être organisée dans les faits.

Voilà l'occasion rêvée de nous montrer que la participation est vraiment le souhait de tous. Voilà l'occasion d'installer un vrai dialogue constructif.

Mais pas seulement en nous mettant au pied du mur, s'il vous plaît; aussi en encourageant par tous les moyens possibles un engagement participatif du plus grand nombre, tant étudiants que professeurs d'ailleurs.

Vous-même nous avez fait part, Monsieur le Recteur, de vos désirs de voir les programmes de cours allégés en ce qui concerne les matières spécifiques pour ouvrir la voie à plus d'ouverture, de rencontres et de réflexion. Nous ne pouvons évidemment qu'abonder dans votre sens, au regard de tout ce qui a été dit plus haut. Et dans un tel esprit d'ouverture, la participation devrait découler de soi. Mais bien sûr, un tel changement de cap nécessite de se donner les moyens de permettre aux étudiants de compléter leur formation — ou plutôt de se former — à côté des cours dits techniques. Mieux encore, c'est au sein même des cours qu'il s'agit de favoriser l'esprit d'ouverture, la concertation et le questionnement.

Dans ce cadre, nous ne pouvons que nous réjouir de la remise sur pied d'un Conseil général des études, dans lequel nous sommes bien décidés à nous investir. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier notre Recteur et notre Vice-Recteur pour la confiance qu'ils ont bien voulu mettre dans notre mouvement, le temps qu'ils y ont consacré, et les moyens qu'ils ont mis à notre disposition. Pour l'anecdote, nous avons même eu l'occasion de les accueillir à notre week-end du mouvement étudiant, auquel ils avaient tous deux accepté de participer. Je suis heureux de constater qu'un dialogue et une concertation réels, base de toute évolution positive, se sont installés.

Résumons-nous :

Une Communauté Française en mal de financement.
Une structure — notre Université — un peu défraîchie.
Des étudiants pas toujours enclins à la participation.
Une société en mal de citoyenneté.
Mais aussi un certain nombre de personnes de bonne volonté.

Nous voilà devant un magnifique défi : celui de construire — ensemble et contre vents et marées — un enseignement résolument moderne, démocratique, de qualité et basé sur la participation.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les Professeurs, osez remettre en cause notre Université; ayez l'audace de redonner espoir à nos chercheurs et nos étudiants.

Quant à nous, étudiants, impliquons-nous, questionnons-nous, et intéressons-nous à ce monde qui nous entoure : notre monde !

Je vous remercie.

Introduction du Recteur au discours de M. Philippe FONTAINE, Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège

La richesse d'une université, ce sont aussi ses anciens étudiants et, plus généralement, tous ceux qui lui accordent leur amitié.

Liège a la chance d'avoir une Association des Amis de l'Université qu'il convient aussi d'associer à notre vie de tous les jours. L'Association prend un nouveau départ et s'est donné pour objectif premier de soutenir notre institution dans les difficultés et les mutations qu'elle connaît. Nous la remercions de son aide efficace dans tous les combats que nous devons mener. Je pense dès lors qu'il est important qu'elle puisse se manifester davantage dans les circonstances importantes de la vie de l'Université. C'est pourquoi j'ai invité M. le Président Philippe FONTAINE à nous adresser quelques mots et plus spécialement à nous faire connaître les lauréats des prix annuels décernés par l'Association.



Discours de M. Philippe FONTAINE, Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège

Monsieur le Recteur,

Je vous remercie de m'avoir donné la parole, pour dire quelques mots des prix attribués par l'Association des Amis de l'Université de Liège.

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, depuis 1932, notre Association organise un concours qui a pour objectif de récompenser des membres du personnel scientifique de l'Université de Liège qui se sont distingués par la publication d'un ouvrage de haute qualité.

Ce concours, actuellement doté de cinq prix de 50.000 F chacun, réunit toujours de très nombreuses candidatures, de grande valeur pour la plupart. La raison d'un tel succès est, sans doute, le prestige qui est attaché à l'obtention de ces prix.

Le palmarès particulièrement brillant de leurs soixante années d'existence en témoigne. Il commence par quatre noms, que je ne peux résister au plaisir de citer : Henri Brasseur, Lucien Brull, Armand Monoyer, Pol Swings, que tous nous avons gardés en mémoire.

On y trouvera ensuite, au fil du temps, un nombre impressionnant de chercheurs, jeunes à l'époque, qui deviendront professeurs de notre Université ou d'autres institutions d'enseignement supérieur. Il y a vingt-cinq ans, on y trouve votre nom, Monsieur le Recteur, permettez-moi de le rappeler.

Aujourd'hui même, nous avons remis cinq prix. L'attribution en a été faite à l'issue d'une procédure longue et rigoureuse, à laquelle de nombreux professeurs de différentes universités ont apporté leur précieux concours. Nous les en remercions sincèrement, une fois encore.

Les lauréats de cette année sont :

- Livio BELLOI, Licencié en arts et sciences de la communication, Aspirant du F.N.R.S. à la Faculté de Philosophie et Lettres.
- Vincent BOURS, Agrégé de l'enseignement supérieur, Assistant à la Faculté de Médecine, qui a reçu le prix Comte de Launoit.
- Helga LEJEUNE, Docteur spécial en psychologie, Chercheur qualifié du F.N.R.S. à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.
- Philippe VENDRIX, Docteur en musicologie, Chargé de recherches du F.N.R.S. à la Faculté de Philosophie et Lettres, qui a reçu le prix Octave Servais.
- Bernard WILLEMS, Docteur en sciences mathématiques, Assistant à la Faculté des Sciences, qui a reçu le prix Président André Leroux.

Ces cinq lauréats se sont particulièrement distingués par l'originalité de leurs travaux, l'esprit critique dont ils ont fait preuve, leur apport au progrès scientifique, leur contribution au rayonnement de notre Université.

De tout cœur, nous leur renouvelons nos très vives félicitations et nous leur souhaitons de suivre la trace des prestigieux aînés que j'ai évoqués il y a quelques instants.

Deux informations, pour terminer :

■ La première, c'est l'ouverture d'un nouveau concours, réservé aux travaux publiés pendant l'année académique 1993-94. Et, cette fois, s'y ajoutent deux autres prix, d'un montant de 100.000 F chacun : le prix triennal Baron Constant et le prix biennal du Lion's Club *Liège-Principauté*. Les règlements de tous ces prix feront bientôt l'objet d'une large diffusion.

■ Pour la seconde information, il faut savoir que, l'an dernier, l'Association a été choisie comme légataire par un diplômé de notre Université, M. René COMOTH, en vue d'attribuer des bourses d'études et de recherche. Depuis peu, elle est entrée en possession de ce legs, d'un montant très important. Elle est maintenant occupée à sa mise en œuvre, de telle sorte que, l'an prochain, nous soyons en mesure de répondre aux vœux de notre généreux mécène, en faveur des étudiants et des jeunes chercheurs, et d'apporter ainsi une nouvelle contribution à notre objectif : promouvoir l'Université de Liège et soutenir son action.

Je vous remercie.

Discours du Recteur

Une belle occasion

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Les sujets ne manquent pas cette année et, à en juger par ce qui se dit dans les autres universités, les mêmes préoccupations se retrouvent partout : vous devez être, Monsieur le Ministre, comme un zappeur impatient de voir du neuf et qui retrouve les mêmes images sur toutes les chaînes. N'ayant rien à vous dire d'original, je ne parlerai ni du moratoire, ni de l'avant-projet de décret sur le financement des universités, ni des étudiants AGCD, ni du décret sur l'autonomie des universités publiques. Sachez seulement que mon silence ne signifie pas que notre institution se désintéresse de tout cela.



Autres sujets possibles : ceux que me proposent les personnalités politiques liégeoises dont notre presse universitaire rapporte les idées sur l'Université à l'occasion des élections communales. En lisant *Le 15^e jour* ce matin, je me suis réjoui de cette attention portée à notre Maison, d'autant plus que je sais qu'elle n'est pas de circonstance. Nous aurons, je l'espère, l'occasion d'en débattre point par point après le 9 octobre. J'ai particulièrement apprécié la réponse à la question suivante de notre reporter : "Vous devenez recteur de l'ULg, investi des pleins pouvoirs. Que changez-vous ?".

Ceci m'inspire trois remarques :

1° Le recteur (tant mieux ou hélas !) n'a jamais les pleins pouvoirs.

2° J'espère qu'un jour on me demandera : "Vous devenez bourgmestre de Liège, investi des pleins pouvoirs. Que changez-vous ?"

3° Enfin — pour être plus sérieux — je lis ceci dans des réponses :

Ma seconde proposition est moins consensuelle et je ne pense pas qu'elle ferait plaisir à tout le monde. L'Université, comme la plupart des institutions publiques, souffre d'une politisation des nominations. Il faut lutter contre cette dérive. Trop souvent, l'appartenance à une famille politique ou idéologique, le cercle de relations priment sur la compétence. Il suffit d'être un peu observateur pour constater que quantité de personnes occupant des postes à responsabilité à l'Université n'ont pas été choisies pour leurs compétences...

En effet, cela ne fera pas plaisir à tout le monde. En tout cas, pas à moi ! Pour une raison simple : c'est faux. Il faut ne rien connaître aux procédures en vigueur dans l'Université et être très mauvais observateur pour dire cela. Je n'entrerai pas ici dans les détails, mais sachez que toute nomination, toute promotion de quelque importance est faite à la suite de propositions circonstanciées de commissions diverses, de Facultés, de la Conférence des Doyens dans certains cas, et enfin du Conseil d'Administration. Celui-ci réunit 31 personnes de toutes tendances et de tous milieux. La politisation de tous ces étages est impossible; elle est d'ailleurs soigneusement prévenue par le choix des personnes et par les procédures. J'ajoute que la Communauté universitaire ne la tolérerait pas. Enfin, dans toutes les décisions importantes, le Ministre intervient au terme de la procédure. En 10 ans — et c'était déjà vrai avant que j'exerce mon actuel mandat — tous les ministres — et il y en a eu quelques-uns — ont suivi toutes les propositions de l'Université. Nous

leur en savons gré et cela devait être énergiquement rappelé. J'ajoute que nous sommes fiers de cette indépendance et de cette confiance, mais que nous savons aussi que de fausses accusations servent souvent à dissimuler les vraies explications d'échecs de carrière dus à des raisons qu'on n'aime pas reconnaître.



Et si nous parlions du Hainaut, heureuse province où coule le pactole du Fonds européen de développement régional (FEDER) et donc de la Région Wallonne, celle-ci — ne l'oublions pas — devant faire le même effort que la Communauté Européenne en faveur de la province en difficulté.

Une part non négligeable des moyens libérés va à des universités, et pas seulement aux universités du Hainaut. Mais pas à l'Université de Liège. Alors, pourquoi la réserve liégeoise ? La question est souvent posée. Nous serions, entend-on parfois, dupés, naïfs, indolents. En réalité, notre attitude réservée a au moins deux explications.

La première est qu'il y a en Hainaut des universités que nous ne tenons pas à concurrencer chez elles; je songe en particulier à l'Université de Mons-Hainaut, notre consœur, liée au même pouvoir organisateur que nous, la Communauté Française de Belgique. Ce n'est qu'avec son accord ou à sa demande que nous pourrions apporter notre collaboration. La seconde raison, la plus importante, est que nous espérons bien que la Région Wallonne, dont on comprend qu'elle ait voulu aider le Hainaut, sait aussi les difficultés parfois dramatiques du Pays de Liège et qu'une part importante de sa générosité sera bientôt orientée vers nos populations. Ce jour-là, l'Université de Liège saura elle aussi faire son devoir dans sa province. Ne serait-il pas temps de songer sérieusement à cette question ?

Une dernière remarque à ce sujet. Les distributeurs des moyens du FEDER, quand ils nous donnent quelque chose, ignorent systématiquement les structures universitaires normales et légales. Il me semblerait souhaitable que désormais, si l'on estime que l'Université doit être subsidiée pour participer à l'effort régional, elle soit consultée et associée à la décision qui la concerne à travers le seul organe qui, à l'Université, a la charge des décisions importantes, je veux dire son Conseil d'Administration. Jamais jusqu'ici celui-ci n'a été consulté sur ces questions. C'est anormal. Je crois qu'aucune institution privée ou publique n'accepterait cela. Pourquoi nous faire des cadeaux par des voies tortueuses ou des intermédiaires privilégiés ?



Pour parler de choses plus exaltantes, je vous rappelle que l'an passé, j'ai tenté de plaider ici la cause de l'essentiel, c'est-à-dire de l'enseignement. Les événements actuels ne font que me confirmer que le chantier reste prioritaire et je voudrais y revenir aujourd'hui. Mon titre serait : l'occasion à ne pas rater.

Le Conseil de la Communauté Française de Belgique a adopté cet été un décret sur la collation des grades académiques et l'organisation des études universitaires. Le Gouvernement a réservé la date de son entrée en vigueur. On peut estimer qu'il ne sera guère possible d'en faire l'application dans les universités avant l'année académique 1996-1997, mais il faut s'y préparer dès maintenant, car le travail de mise en place est plus considérable qu'il n'y paraît.

Le décret consacre la fin de la distinction entre grades légaux et grades scientifiques, confondus désormais sous l'appellation de grades académiques. Une large part de l'organisation du nouveau système est confiée aux universités, qui ont pour obligation de se concerter pour lui donner

cohérence, cohérence qui doit être concrétisée par une circulation sans obstacles des étudiants entre les universités de notre Communauté Française. Dès lors, les universités dans leur ensemble et chacune en particulier sont placées devant d'importantes responsabilités.

Les principales étapes de la mise en œuvre du décret peuvent se résumer comme suit.

Il faudra d'abord énoncer toutes les qualifications, c'est-à-dire les appellations des grades que chaque institution est habilitée à décerner dans les limites des compétences qui lui sont reconnues. Ceci sera l'occasion d'une harmonisation terminologique, les mêmes appellations devant, pour l'essentiel, recouvrir les mêmes contenus. Les universités décernant les mêmes grades devront donc se mettre d'accord sur le contenu minimal, les matières de base, conduisant à chaque grade. On estime en général que ce tronc commun devra représenter de 60 à 75% des matières enseignées.

Restera alors, pour chaque institution, à déterminer ce qu'elle ajoute librement à ce tronc commun et qui représentera sa spécificité, son originalité, sa vocation propre.

Si tout ce travail est bien mené, le visage de notre enseignement universitaire doit en sortir renouvelé, modernisé, mieux défini. C'est là que je vois une occasion unique à ne pas rater, à la fois pour l'ensemble de nos universités et pour chaque institution. On ne comprendrait pas, en effet, que rien ne se passe, que le décret ne soit l'occasion d'aucune remise en question, ni générale, ni particulière.

Permettez-moi de tracer ici quelques pistes de réflexion, très sommairement et sans prétendre à l'exhaustivité.

Tous ensemble, nous devons d'abord nous situer dans le concert international des universités, plus spécialement au niveau de l'OCDE et de la Communauté Européenne. On ne sait que trop le retard que nous avons pris dans ces ensembles. C'est le moment de redéfinir le niveau universitaire auquel doit prétendre et que doit atteindre un pays développé digne de cette appellation.

Nous devons aussi préciser notre spécificité universitaire en regard de l'enseignement supérieur non universitaire. La marque particulière de l'Université n'est pas toujours aussi lisible qu'on pourrait le croire, notamment dans certaines orientations où le public ne perçoit pas clairement la différence entre des études décernant des titres fort voisins, au terme de périodes de longueur comparable et préparant à des professions similaires. Il ne faut pas craindre de préciser et de dire sa différence. Si elle est introuvable, alors, il y a un problème qu'il faut oser affronter.

Si les responsabilités du monde académique doivent être très importantes dans tout ce travail, il ne pourra cependant travailler en vase clos. J'y reviendrai, si vous le voulez bien, *in fine*, mais je tiens à signaler dès à présent que, tant au niveau de l'ensemble des universités qu'au niveau de chacune, et en tout cas de la nôtre, des dialogues doivent être noués, d'abord avec nos étudiants et nos anciens dont nous ne pouvons nous couper, ensuite avec les milieux professionnels, enfin avec le monde politique et social, pourvoyeur des moyens nécessaires et chargé de la stratégie globale dans les domaines économique, social, environnemental, etc.

Quand l'harmonisation générale sera faite, quand la stratégie globale sera dessinée, chaque université devra définir ce qu'elle souhaite faire de la très large autonomie qui lui restera. En effet, le tronc commun dont j'ai parlé ne précisera que des matières obligatoires, mais ne sera pas plus contraignant que les arrêtés actuels. Dès lors, à chaque niveau de la Maison, vont se poser bon nombre de questions intéressantes.

Au niveau le plus élevé d'abord, quel sera le projet, la "vista", le sceau de l'Université, sa charte, son engagement vis-à-vis de ceux qu'elle invite à la fréquenter ? Saura-t-elle, voudra-t-elle les ouvrir au monde et aux grandes questions du temps présent ? Sortiront-ils de chez nous plus éclairés sur la démocratie, le développement, l'éthique, les problèmes sociaux... ? Seront-ils plus aptes à servir les autres et plus désireux de le faire ? Bref, leur aurons-nous donné des occasions de s'enrichir au-delà ou à côté de leur formation technique ? Seront-ils plus humains ?

A cet égard, comme je suis — *horresco referens* — latiniste, il me revient parfois que l'on dit avec condescendance, et même quelque malveillance, que, pour le malheur de cette Université, j'aurais une vue étriquée, parce que trop "humaniste" de notre mission.

Si l'on savait ! Si l'on savait à quelles disciplines et à quels domaines va l'essentiel de l'argent, si l'on savait à quoi je passe l'essentiel de mon temps ! On saurait que les sciences dures — et c'est normal — et que l'épicerie budgétaire et administrative — ce est moins — consomment le plus gros des moyens de recherche de l'Université et du temps disponible d'un recteur. L'humanisme naïf n'a guère de place dans le quotidien. En réalité, je ne suis pas là pour plaider une cause personnelle, j'écoute simplement des gens intéressants. Par exemple, j'ai entendu les discours de rentrée des étudiants de Louvain et de Namur et j'ai lu les réponses des jeunes Français au questionnaire discutable de M. BALLADUR. Autre exemple : permettez-moi de vous rappeler les discours prononcés par deux de nos Docteurs *honoris causa* lors de notre 175^e anniversaire. Il s'agit de M. THORN et de M. GANDOIS, que leur profession plonge tous les jours dans la dureté de notre temps. Que nous disaient-ils ?

Je suis devenu un homme de communication, comme vous savez. J'y crois, et il nous reste beaucoup à faire dans ce domaine. On communique beaucoup de nos jours, mais on ne s'entend pas toujours pour autant. Cela est dû, certes, au fait que la politique, la réglementation s'en mêlent encore trop. C'est aussi qu'il faut avoir un vrai message à transmettre — et ce sont là mes derniers vœux à l'occasion de ce 175^e anniversaire de l'Université de Liège : Monsieur le Recteur, donnez-nous ce message !

G. THORN

Ce que nous demandons à l'Université, c'est de nous apporter les vraies valeurs qui nous sont nécessaires à nous, industriels : une rigueur qui ne soit ni rigidité, ni certitude, un sens de l'action dans lequel l'efficacité ne s'oppose pas à la tolérance; enfin, ce qui est peut-être le paradoxe le plus profond de la vie, mais aussi le cœur de la condition humaine et que détient plus que toute autre l'*Alma Mater*, le sentiment du caractère dérisoire de ce que nous savons, de ce que nous pouvons faire et, en même temps, la fierté du caractère irremplaçable de la page d'histoire que nous sommes en train d'écrire.

J. GANDOIS

Je suis sûr que l'avenir confirmera l'importance de tous ces appels. Nous ne pourrions donc échapper à une redéfinition de nos objectifs généraux. La liberté que nous donne le décret nous y oblige.

Et puis il faudra que les Facultés, que les Sections réfléchissent. Je reviens ici à ce que je disais tout à l'heure. Elles devront le faire en dialoguant avec leurs étudiants et leurs anciens. Je n'y insiste pas, mais je voudrais dire en terminant que ces dialogues, du plus général au plus particulier, n'auront de succès et de chance d'aboutir que s'ils sont empreints de respect mutuel, d'esprit constructif, et aussi d'un grand réalisme intellectuel et matériel. Ne retombons pas dans les affrontements et les utopies !

En conclusion, je ne vous convie pas à une révolution, encore moins à une démolition, mais à un renouvellement, au demeurant incontournable, de l'édifice. C'est enthousiasmant et nous n'aurons pas de sitôt une nouvelle occasion de le faire.